



Europe territoire d'opportunité pour les acteurs économiques et sociaux Rhône Alpin

Madame la Présidente Mesdames et Messieurs les conseiller

Jean Claude JUNCKER le disait et les derniers évènements le confirme :
Notre union européenne ne va pas bien, il n'y a pas assez d'Europe dans cette union
et pas assez d'Union dans cette Union

Concernant le projet d'avis, la CFTC apprécie sa très bonne analyse; il a le mérite de bien mettre en exergue toutes les incompréhensions et toute la problématique auxquelles sont confrontés les acteurs économiques et sociaux de notre région, face à la complexité des financements européens.

Mr Cornillet intervenant lors d'une commission nous a démontré la difficulté du fonctionnement européen: « il y a d'abord une méconnaissance de l'action de l'Europe et beaucoup de fausses idées et qu'un financement est une possibilité pas une obligation. On ne demande pas une subvention européenne pour venir compléter le plan de financement d'un projet. Pour bénéficier d'une subvention, le projet doit avoir une valeur ajoutée pour l'Europe, avoir une dimension européenne »

Dans notre région, le tissu industriel est composé de nombreuses TPE PME. C'est une force mais aussi une faiblesse pour aller vers un déploiement à l'international. A la CFTC nous percevons plusieurs handicaps pour permettre aux PME d'être davantage actrices du projet européen.

En effet il informer motiver et concevoir puis développer

Pour la CFTC, ne faut-il pas repartir du terrain, de la base pour atteindre ces objectifs ; quelles sont les premiers interlocuteurs ou partenaires d'une PME TPE : l'expert-comptable, le banquier et les organisations représentatives du personnel ; ils connaissent leur structure, leur état de finance, leur potentiel, leur évolution possible et peuvent détecter, avec l'accès au conseil des chambres de commerce ou autres groupements professionnels toutes les opportunités à saisir à l'international Pourquoi ne pas mettre en adéquation tous ces leviers pour faire rentrer les PME dans cette appartenance et citoyenneté européenne.

La région, étant autorité de gestion et ayant fait de l'Europe une véritable priorité stratégique pourra se saisir de l'ensemble des priorités européennes pour trouver un écho face aux acteurs économiques et sociaux et pour mobiliser et coordonner tous les acteurs, moralement et financièrement quoi de plus pénalisant pour une

PME de se mobiliser pour concevoir un projet qui n'aboutira pas faute de méconnaissance de la complexité des dispositifs européens, très marqués par cette culture forte de contrôle anglo-saxonne

Ceci dit, la CFTC sur la conclusion du projet d'avis : « nous sommes en 2025 », à laquelle nous adhérons totalement, il faut que les préconisations se mettent en place, alors se seront des objectifs atteignables, mais il ne faut pas pour autant que cela devienne un mirage, il faut sortir de cette fonction bureautique que plus personne ne comprend et qui est de moins en moins supporté par manque de lisibilité et de concrétisation, nous ne pouvons plus tergiverser et nous n'avons plus droit à l'échec, les enjeux sont cruciaux pour notre démocratie

Pour finir Jean Claude JUNCKER le disait aussi

Nous devons changer notre façon de travailler, nous devons agir rapidement nous devons être plus européens dans notre méthode

De par la qualité et la vision de cet avis nous félicitons et remercions les participants
La CFTC le votera